

---

***CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.***

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2011**

---

---

## ***Rapport de l'auditeur indépendant***

Aux administrateurs de  
**CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons issus de la campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des actifs nets.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Roy Desrochers Lambert SENCRL <sup>1</sup>

Comptables agréés

Victoriaville,  
le 27 mars 2012

---

<sup>1</sup> Joël Minville, CA auditeur

Roy Desrochers Lambert SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Résultats pour l'exercice clos le 31 décembre

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>PRODUITS</b>		
Campagne de financement	1 494 456 \$	1 422 732 \$
Transfert de fonds provenant de d'autres organismes Centraide	4 140	6 401
Transfert de fonds à d'autres organismes Centraide	<u>(27 185)</u>	<u>(36 111)</u>
Produit brut de la campagne	1 471 411	1 393 022
Dons irrécouvrables	<u>(86 749)</u>	<u>(73 521)</u>
	<u>1 384 662</u>	1 319 501
	-----	-----
Produits- Autres		
Commandites	7 050	7 100
Dons substantiels non récurrents	42 073	96
Intérêts	6 833	3 535
Location	-	2 815
Autres	<u>3 660</u>	<u>3 141</u>
	<u>59 616</u>	16 687
	-----	-----
	<u>1 444 278</u>	1 336 188
	-----	-----
<b>CHARGES</b>		
Attribution des fonds (annexe A)	1 035 790	1 008 126
Charges relatives à la collecte de fonds (annexe B)	255 177	234 186
Programmes Centraide (annexe C)	<u>172 612</u>	<u>165 040</u>
	<u>1 463 579</u>	1 407 352
	-----	-----
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(19 301) \$</u>	<u>(71 164) \$</u>
	=====	=====

(Voir les notes complémentaires)

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Évolution des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre

	2011			2010	
	Affectés aux organismes	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	315 215 \$	87 185 \$	130 766 \$	533 166 \$	604 330 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(20 000)	(13 752)	14 451	(19 301)	(71 164)
Investissement en immobilisations corporelles	-	7 615	(7 615)	-	-
Affectation d'origine interne (note 10)	61 945	-	(61 945)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>357 160 \$</b>	<b>81 048 \$</b>	<b>75 657 \$</b>	<b>513 865 \$</b>	<b>533 166 \$</b>

(Voir les notes complémentaires)

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Bilan au 31 décembre

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>ACTIF</u>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	444 724 \$	450 146 \$
Dépôt à terme (note 3)	168 255	165 000
Débiteurs (note 4)	61 666	63 663
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>2 200</u>
	<b>674 645</b>	681 009
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 5)	<b>237 811</b>	251 563
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 6)	<u><b>3 624</b></u>	<u>-</u>
	<b>916 080 \$</b>	<b>932 572 \$</b>

Au nom du conseil d'administration :

....., administrateur

....., administrateur

(Voir les notes complémentaires)

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Bilan au 31 décembre

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>PASSIF</u>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	245 452 \$	235 028 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	7 864	6 905
Dette à long terme à refinancer au cours du prochain exercice (note 8)	<u>148 899</u>	<u>157 473</u>
	402 215	399 406
	-----	-----
<u>ACTIFS NETS</u>		
ACTIFS NETS AFFECTÉS AUX ORGANISMES	357 160	315 215
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 048	87 185
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	<u>75 657</u>	<u>130 766</u>
	513 865	533 166
	-----	-----
	916 080 \$	932 572 \$
	=====	=====

(Voir les notes complémentaires)

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(19 301) \$	(71 164) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 752</u>	<u>14 791</u>
	(5 549)	(56 373)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	<u>14 621</u>	<u>7 161</u>
	9 072	(49 212)
	-----	-----
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un dépôt à terme	(3 255)	(165 000)
Encaissement d'un dépôt à terme	-	100 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(178 021)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(3 624)</u>	<u>-</u>
	(6 879)	(243 021)
	-----	-----
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	-	165 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(7 615)</u>	<u>(622)</u>
	(7 615)	164 378
	-----	-----
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(5 422)	(127 855)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>450 146</u>	<u>578 001</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>444 724 \$</u>	<u>450 146 \$</u>

(Voir les notes complémentaires)



### **1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référentiel comptable**

L'organisme a décidé d'appliquer les normes comptables de la partie V du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### **Ventilation des charges**

L'organisme répartit ses frais à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les programmes Centraide. Les frais de gestion et d'administration générale qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérés comme des charges administratives et sont attribués aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

Les frais de gestion et d'administration générale sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

Charges relatives à la collecte de fonds	60 %
Programmes Centraide	40 %

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse, des soldes bancaires et le disponible et les placements hautement liquides, facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	<u>Méthodes d'amortis- sement</u>	<u>Durées/ Taux</u>
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Enseigne	Linéaire	20 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile comme suit :

	<u>Méthode d'amortis- sement</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	Linéaire	3 ans

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services dans les diverses sections de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

## Notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

L'organisme a appliqué le chapitre 3861 "Instruments financiers - informations à fournir et présentation" et le chapitre 3855 "Instruments financiers - comptabilisation et évaluation" du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés. Ces normes dictent la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, soit les actifs et les passifs financiers, et la présentation et les informations à fournir.

Ces normes définissent la comptabilisation des instruments financiers selon leur classification. Les variations entre les évaluations subséquentes sont enregistrées au résultat net ou aux actifs nets non affectés selon la classification des instruments financiers.

L'organisme a effectué le classement suivant :

La trésorerie et équivalents de trésorerie et le dépôt à terme sont classés dans les "Actifs financiers détenus aux fins de transaction". Ils sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes résultant de la réévaluation à chaque fin d'exercice sont enregistrés au résultat net.

Les débiteurs sont classés dans les "Prêts et créances". Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette évaluation correspond généralement au coût.

Les créditeurs sont classés dans les "Autres passifs". Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette évaluation correspond généralement au coût.

### 3. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme porte intérêts au taux de 1,46 % et vient à échéance en mai 2012.

### 4. DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Donateurs	59 495 \$	57 806 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<u>2 171</u>	<u>5 857</u>
	<u>61 666 \$</u>	<u>63 663 \$</u>

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	18 000 \$	-	\$ 18 000	\$ 18 000
Bâtiments	264 406	56 810	207 596	217 276
Enseigne	1 893	961	932	1 030
Matériel informatique	33 654	27 054	6 600	9 432
Mobilier de bureau	42 447	37 764	4 683	5 825
	<b>360 400 \$</b>	<b>122 589 \$</b>	<b>\$ 237 811</b>	<b>\$ 251 563</b>

#### 6. ACTIFS INCORPORELS

	2011			2010
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	3 624 \$	-	\$ 3 624	\$ -

#### 7. CRÉDITEURS

	2011	2010
Fournisseurs	3 526 \$	9 631 \$
Attribution des fonds	229 622	213 548
Salaires et charges sociales	12 304	11 849
	<b>245 452 \$</b>	<b>235 028 \$</b>

## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

#### 8. DETTE À LONG TERME

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunt de 165 000 \$, remboursable par versements mensuels de 1 311 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 4,65 %, échéant en novembre 2012, garanti par un dépôt à terme au montant de 165 000 \$	156 763 \$	164 378 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	(7 864)	(6 905)
Dettes à long terme à refinancer au cours du prochain exercice	<u>(148 899)</u>	<u>(157 473)</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

#### 9. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de l'organisme, en ce qui a trait à la gestion du capital, est d'assurer la continuité d'exploitation de l'organisme en vue de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires. Le capital de l'organisme est constitué du total des actifs nets et de la dette nette à intérêts.

Pour sa part, la dette nette à intérêts est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, l'organisme peut vendre des actifs dans le but d'améliorer ses actifs nets ou de réduire sa dette.

L'organisme est soumis au respect du contingent des versements en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, lequel spécifie le montant que l'organisme doit consacrer chaque année à des programmes de bienfaisance ou à des dons à des donataires reconnus. Au 31 décembre 2011, le contingent des versements était respecté. L'organisme n'est soumis à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

# CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

## Notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

### 10. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les actifs nets affectés aux organismes incluent un don non récurrent de 50 000 \$ reçu en 2007 qui est affecté aux campagnes de financement des cinq exercices suivant la réception selon la décision du conseil d'administration. Le 25 janvier 2011, le conseil d'administration a décidé d'affecter un leg de 36 945 \$ selon la politique et procédures d'acceptation des dons. Le 13 décembre 2011, le conseil d'administration a décidé de répartir un don reçu de 15 000 \$ en l'affectant aux campagnes de financement des deux exercices suivants. Le solde des legs affectés est de 61 945 \$ au 31 décembre 2011. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 11. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

#### Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Débiteurs	1 997 \$	48 527 \$
Frais payés d'avance	2 200	(2 200)
Créditeurs	<u>10 424</u>	<u>(39 166)</u>
	<u>14 621 \$</u>	<u>7 161 \$</u>

#### Intérêts payés

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Intérêts payés	8 144 \$	2 554 \$

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Trésorerie	144 724 \$	150 146 \$
Dépôts à terme	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>
	<u>444 724 \$</u>	<u>450 146 \$</u>

## **12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risque de crédit**

L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un donateur en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme évalue la condition financière de ses donateurs sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau donateur. L'organisme établit une provision pour dons irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit de donateurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt de l'organisme est limité. Une variation de taux d'intérêt de 1% n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de l'organisme.

### **Juste valeur**

La juste valeur des actifs et passifs financiers s'établit comme suit :

- la juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du dépôt à terme, des débiteurs et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine;
- la juste valeur de la dette à long terme assortie d'un taux d'intérêt fixe est comparable à sa valeur comptable.

## **CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

---

### ***Renseignements complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre***

#### **Annexe A - ATTRIBUTION DES FONDS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fonds communautaires	<b>905 421 \$</b>	902 001 \$
Fonds entraide	<b>89 045</b>	88 515
Fonds spéciaux	<b>19 842</b>	7 700
Autres fonds	<b>21 482</b>	9 910
	<b>1 035 790 \$</b>	1 008 126 \$

#### **Annexe B - CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Salaires et charges sociales	<b>73 696 \$</b>	75 299 \$
Activités spéciales et événements	<b>27 269</b>	14 735
Matériel et autres frais de communications	<b>14 661</b>	10 836
Publicité et promotion	<b>6 296</b>	4 979
Publipostage	<b>7 924</b>	6 277
Services professionnels	<b>5 450</b>	6 508
	<b>135 296</b>	118 634
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<b>119 881</b>	115 552
	<b>255 177 \$</b>	234 186 \$



## CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

### Renseignements complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre

#### Annexe C - PROGRAMMES CENTRAIDE

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Cotisations Centraide du Canada	12 199	\$	12 186
Délégués sociaux et réseau d'entraidents	17 212		17 050
Établissement des besoins communautaires	<u>63 281</u>		<u>58 769</u>
	92 692		88 005
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>79 920</u>		<u>77 035</u>
	<u>172 612</u>	\$	<u>165 040</u>

#### Annexe D - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Salaires et charges sociales	137 000	\$	118 564
Assemblée des « Centraide-du-Québec »	1 719		1 360
Assurances	3 500		3 125
Communications	6 021		8 145
Énergie	5 086		5 244
Entretien et réparations	6 947		13 718
Frais bancaires	1 194		1 088
Frais du conseil d'administration	4 187		4 403
Fournitures de bureau	5 869		5 331
Services professionnels	6 382		14 264
Intérêts sur la dette à long terme	8 144		2 554
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 752</u>		<u>14 791</u>
	199 801		192 587
Répartition des frais de gestion et d'administration générale	<u>(199 801)</u>		<u>(192 587)</u>
	-	\$	-